

## Collaborer avec un·e artiste-auteur·rice : rémunérations et contrats

### Parcours Diffuseur·ses

#### Publics et prérequis

**Diffuseur·ses** - salarié·es, collectifs d'artistes, indépendant·es (commissaires d'exposition, éditeur·rices, personnes développant un projet de diffusion en art), élu·es et technicien·nes des collectivités territoriales, commerces d'art.

Cette formation s'adresse aux associations, entreprises, collectivités développant des projets artistiques et à toute personne amenée à développer des relations professionnelles avec des artistes-auteur·rices.

#### Formatrice

**Marion Resemann**, responsable du pôle formation à 40mcube

#### Intervenant

**Grégory Jérôme**, responsable du service Formation continue et du bureau d'informations juridiques pour les artistes au sein de la Haute école des arts du Rhin à Strasbourg. Il a dirigé un service d'études et d'accompagnement au sein d'une agence conseil aux entreprises culturelles pendant plus d'une dizaine d'années.

#### Informations pratiques

Dates : **06 et 07 juin 2024**

Durée : 14 heures

Horaires : 9h30-13h ; 14h-17h30

Lieu : **40mcube, Rennes**

Effectif maximum : 15 personnes

#### Tarif et modalités de prise en charge

Coût de la formation : 560 euros

Financements possibles selon votre situation : nous contacter 1 mois avant la formation

#### Renseignements et inscriptions

Pauline Simon, chargée de l'administration des formations  
[contact.formation@40mcube.org](mailto:contact.formation@40mcube.org)  
02 90 09 64 11

Exposition, commande d'œuvre, conférence, résidence, atelier auprès des publics, commissariat d'exposition, de multiples cadres de travail pour les artistes-auteur·rices\* qui impliquent des contrats et rémunérations spécifiques. Précompte, 1 % diffuseur, quelles déclarations réaliser ? Remboursement de frais : note de débours ou facturation, quel impact pour l'artiste ?

Cette formation permet de clarifier les diverses démarches administratives qui se présentent aux diffuseur·ses en leur transmettant des outils pratiques permettant la mise en œuvre opérationnelle de leurs obligations sociales et fiscales.

\* plasticien·ne, graphiste, photographe, commissaire d'exposition, écrivain·e...

#### Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre social, fiscal et juridique de l'activité des artistes-auteur·rices et les étapes de sa mise en œuvre
- Connaître les responsabilités et les obligations sociales incombant aux tiers diffuseurs (collectivités, entreprises, associations...) dans les situations de collaboration avec les artistes-auteur·rices
- Être capable de mettre en œuvre le cadre administratif en matière de rémunération et d'exploitation du travail artistique
- Être en mesure de gérer les situations complexes : pluriactivité, artistes étranger·ères (européen·nes, non-européen·nes)
- Identifier les contrats types pour chaque contexte d'intervention
- Mettre en œuvre un système de veille d'informations et de ressources

#### Programme de la formation

##### Comprendre le régime social et fiscal des artistes : cadre professionnel et statut d'activité

- L'artiste confronté·e à la réglementation du travail : définition du salariat et distinction avec le·la travailleur·se non salarié·e. Artiste-auteur·rice *versus* artiste-interprète *versus* micro-entreprise.
- L'artiste et l'activité artistique au croisement de plusieurs sources de droit : le droit de la propriété littéraire et artistique (champ d'activité), le droit de la sécurité sociale et le droit du travail (conditions d'exercice de l'activité, règles d'affiliation), le droit fiscal (définition de l'œuvre d'art, assiette des cotisations)
- Élargissement de la nature des activités et des revenus des artistes-auteur·rices : rappels juridiques.
- Typologie des activités et des situations rencontrées : expositions, workshops, interventions, ateliers, résidences, commissariat, bourses de création, allocations, appels à projets, commandes publiques, 1% décoration,...
- Le régime de sécurité sociale des artistes-auteur·rices : historique et caractéristiques, champ d'application, obligations déclaratives, démarches, relations avec l'Urssaf,...
- L'affiliation, le paiement des cotisations, la déclaration des revenus
- Les situations de cumul : l'artiste à 360°
- Le régime fiscal des artistes : régimes d'imposition, traitements et salaires, seuils et plafonds en matière de recettes, TVA, CFE,...

## Comment travailler avec les artistes-auteur-rices ?

- Seul-e ou à plusieurs : des histoires de configuration et de collaboration
- S'appuyer sur des contrats / des conventions : production, co-production, exposition, commande, édition, résidence,... Quels engagements ?
- Qu'est-ce qu'un tiers diffuseur et quelles sont ses obligations (au sens des articles L 382-4, R 382-17, 20, 22 et 27 du code de la sécurité sociale) ? Déclaration d'existence, déclarations des rémunérations versées, reversement le cas échéant des sommes précomptées, participation au financement du régime. Nouvelles règles en matière de précompte et dispense de précompte, contribution sur le chiffre d'affaires des commerces d'art,...
- Les différentes formes de rémunération selon les situations de travail : droits d'auteur, honoraires de conception, ventes, cachets, salaires, redevances, royalties, locations d'œuvres,...
- Les auteur-rices et la gestion collective : les OGC (organismes de gestion collective) ou SPRD (sociétés de perception et de répartition des droits d'auteurs)
- Travailler avec des artistes établi-es à l'étranger : règles en matière de sécurité sociale et d'imposition des revenus (conventions fiscales bilatérales), formalités administratives,...

## Méthode pédagogique & évaluation

- Projection et remise de documents et supports pédagogiques
- Etude de cas et illustrations par des exemples
- Exercices
- Questions / Réponses

## Ils ont suivi la formation

« Formation complète et très bien menée offrant une base administrative et juridique solide pour développer un projet artistique ou culturel avec un/des artistes-auteurs. L'approche technique et les recommandations pratiques sont ancrées dans une perspective historique et une analyse critique des réglementations sociales, fiscales et juridiques des artistes-auteurs, ce qui permet d'en mesurer les enjeux tout comme les responsabilités respectives des artistes-auteurs et des diffuseurs. » Herveline, administratrice de projets culturels

« Formation riche, intervenant clair et à l'écoute. De nombreux documents utiles. Formation qui a éclairé beaucoup de zones d'ombre à mon activité. Je recommande ! » Solenne, association LABalade illustrée

« C'est une formation complète qui permet d'avoir un point de vue à la fois général et précis sur le régime social et fiscal ainsi que le statut juridique des artistes auteur-trices, qui plus est, se tourne également vers les autres types d'activités permettant des mises en comparaison. En abordant les lois dans leur évolution, la formation comprend également une analyse des enjeux politiques qui définissent le cadre des artistes auteur-trices. » Lila, commissaire d'exposition indépendante

Taux de satisfaction 2021 : 95 %